

Il faut également parfois trouver des gens compétents. Quand on se demande pourquoi une petite entreprise n'a pas pu survivre, on a souvent tendance à en conclure que le propriétaire ou l'entrepreneur s'y connaissait en commercialisation mais pas en production ni en finances ou qu'il s'y connaissait en production mais qu'il n'y connaissait absolument rien en finances. Il avait besoin d'aide ou de conseils. Il faut essayer d'offrir le moyen d'obtenir ce genre d'aide ou de conseils. Je voudrais que, dans ma circonscription et dans toutes les régions du pays, des groupes de petits commerçants qui ont réussi consacrent une petite partie de leur temps à offrir des services consultatifs aux autres qui sont en pleine ascension. Je voudrais que ces services consultatifs soient généralisés. Étant donné la difficulté que le gouvernement et les organismes éprouvent à offrir de l'aide aux petites entreprises, il faut songer à des sources décentralisées de capital-risque, à des coopératives peut-être permettant aux municipalités ou à des organismes de financement locaux d'aider les gens à monter des petites entreprises et de les encourager.

● (1630)

Il faut pas oublier que certaines petites entreprises feront faillite. Dans ce cas, il faut essayer d'amortir le choc pour les personnes qui ont eu le cran de créer une petite entreprise. Autrement dit, il faut éviter qu'en cas de faillite, le syndicat ne leur soutire tout, ce qui arrive souvent à l'heure actuelle. Il faudrait peut-être permettre aux petits commerçants qui ont fait faillite de déduire les pertes légitimes d'une petite entreprise des autres revenus s'ils commencent à se rétablir. Il faudrait peut-être leur offrir d'autres moyens de réduire le plus possible leurs pertes pour leur permettre de lancer un autre petite entreprise s'ils le veulent ou de faire une autre contribution analogue à l'économie, sans devoir attendre six ou sept ans pour pouvoir se remettre de la faillite. Autrement dit, il y a eu une forte tendance à la formation d'entreprises. Pour obtenir ce résultat, il faut que les gens sachent qu'ils ne courent pas des risques trop grands s'ils ne réussissent pas à leur première tentative.

Je tiens aussi à dire que, quand nous pensons aux besoins des petites entreprises, nous ne devrions pas oublier que ces besoins varient au fur et à mesure qu'elles traversent différentes phases. A un moment, l'important, ce sont les conseils; à un autre, c'est le financement; à un autre encore, c'est l'accès au réseau de distribution; enfin, dans une autre phase, c'est la possibilité de faire de la sous-traitance en fabriquant des pièces pour de grosses entreprises ou en assurant des services. Je ne pense pas que nous ayons une juste idée de l'éventail des besoins des petites entreprises. Le gouvernement ne peut pas satisfaire tous ces besoins, mais il peut en satisfaire certains. A tout le moins, la BFD et d'autres organismes fédéraux assurant des services aux petites entreprises devraient être plus souples pour mieux répondre à ces besoins.

Quelqu'un est venu m'exposer son cas l'autre jour dans ma circonscription. C'était un franchisé dont l'entreprise se trouve juste à la périphérie d'Ottawa. En 1981, il a emprunté de

Prêts aux petites entreprises—Loi

l'argent à la BFD à 18 p. 100. Quatre ans plus tard, ce franchisé était toujours obligé de payer 18 p. 100 d'intérêt pour maintenir son entreprise en activité, et la BFD n'était pas du tout disposée à lui permettre de rembourser ce prêt moyennant une indemnité, pour qu'il puisse emprunter aux taux beaucoup plus raisonnables en vigueur aujourd'hui. Elle refusait malgré le fait que l'entreprise soit acculée au pied du mur parce qu'elle devait payer un taux d'intérêt élevé depuis quelques années. C'est une des raisons pour lesquelles nous avons insisté sur l'importance des taux d'intérêt au cours du débat.

Nous ne devons pas négliger non plus la question de la structure des entreprises et ses conséquences. Nous avons besoin de plusieurs structures différentes. A l'avenir, nous verrons apparaître bien d'autres formes d'organisations. Nous assistons déjà au phénomène des rachats d'entreprises par les travailleurs. Il nous faut multiplier les moyens permettant aux travailleurs de devenir actionnaires de leur entreprise, surtout s'il s'agit d'une petite société, et il ne doit pas s'agir nécessairement de ce que nous appelons une entreprise en coparticipation. Nous devons envisager l'expansion des coopératives où se manifeste un certain esprit d'entreprise. On pourrait peut-être se lancer dans une entreprise où les municipalités se joindraient au secteur privé pour stimuler la petite entreprise, comme on l'a fait à certains endroits, notamment à Jamestown et à Buffalo, dans l'État de New York.

M. Horner: Pourquoi?

M. Cassidy: J'entends quelqu'un en face demander pourquoi. Je dis pourquoi pas? Pourquoi devrions-nous rejeter une innovation de ce genre simplement parce qu'elle entraîne la participation du gouvernement à la création d'emplois et à d'autres initiatives de ce genre? Je regrette que cela indispose tellement le député de Brampton. A mon avis, ces idées novatrices stimuleraient les petites entreprises et je ne crois pas que celles-ci doivent être des répliques de General Motors ou de Massey-Ferguson. Que Dieu nous vienne en aide s'il fallait qu'il en soit ainsi!

J'envisage d'autres formules novatrices adoptées à l'étranger notamment cette expérience très intéressante qui se poursuit actuellement dans la République populaire de Chine. Non pas parce que je crois que l'économie chinoise est un modèle que nous devrions suivre...

M. McDermid: C'est un bon exemple! Vous dites tout le contraire.

M. Cassidy: ... mais je crois que nous devrions examiner diverses façons de procéder. Je veux raconter quelque chose à mon ami. Un de mes mandants, un certain M. Peter Lee, un de mes supporteurs, propriétaire d'une station-service très achalandée dans ma circonscription, revient de Pékin où il a eu des entretiens avec le gouvernement chinois en vue d'établir une station-service dans la capitale chinoise. A son retour, il m'a appris que les stimulants offerts aux petites entreprises en République populaire de Chine sont plus généreux que ceux qui sont offerts dans la République populaire du Canada. Ma foi, cela vous donne à réfléchir, monsieur le Président. Je ferai d'autres propositions précises avant de terminer.